

PREFORMATION AUX ETUDES D'EDUCATEUR :  
**UE4 – DECOUVERTE DU SECTEUR SOCIO-EDUCATIF**  
**ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPERIEUR DE TRANSITION**

## **1. FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION**

### **1.1. Finalités générales**

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991, cette unité de formation doit :

- concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire;
- répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

### **1.2. Finalités particulières**

L'unité de formation vise à rendre l'étudiant capable :

- d'effectuer des démarches lui permettant une première approche du secteur socio-éducatif en Wallonie et en Communauté française de Belgique ;
- de rendre compte de ses démarches dans des rapports oraux et écrits où sont distingués les informations, les faits et les commentaires personnels ;
- de dégager, à partir des informations obtenues, des questions et réflexions préalables à un processus de formation spécifique.

Afin de confronter son désir d'entreprendre une formation dans le domaine socio-éducatif aux réalités et aux exigences de cette formation et de ce secteur professionnel.

## **2. CAPACITES PREALABLES REQUISES**

### **2.1. Capacités**

L'étudiant sera capable de :

- comprendre un texte écrit (environ 30 lignes) dans un langage usuel, par exemple en réalisant une synthèse ou en répondant à des questions sur le fond ;

- rédiger un commentaire à partir d'un texte ou d'un bref exposé sur un sujet d'intérêt général.

## **2.2. Titre pouvant en tenir lieu**

Certificat d'enseignement secondaire inférieur.

Attestation de réussite d'une troisième année de l'enseignement secondaire technique.

Attestation de réussite d'une quatrième année de l'enseignement secondaire professionnel.

## **3. RECOMMANDATIONS PARTICULIERES POUR LA CONSTITUTION DES GROUPES OU LE REGROUPEMENT**

Aucune recommandation particulière.

## **4. PROGRAMME DE L'UNITE DE FORMATION**

### **Méthodologie d'investigation du secteur socio-éducatif**

#### **L'étudiant sera capable :**

- de faire le point sur les informations nécessaires à une première approche du secteur socio-éducatif en Wallonie et en Communauté française de Belgique ;
- de s'enquérir des lieux, des documents, des personnes qui peuvent lui permettre de réunir cette information ;
- de prendre les contacts en vue d'organiser ces différentes démarches d'information ;
- de sélectionner, en outre, des aspects du secteur socio-éducatif pour lesquels il éprouve un intérêt plus particulier et de prendre également les contacts utiles à une découverte de ces aspects spécifiques.

### **Initiation à l'analyse des données recueillies**

#### **L'étudiant sera capable :**

- de participer activement aux rencontres, visites, observations décidées lors de la première phase ;
- d'en rédiger des comptes rendus en distinguant les faits observés des impressions personnelles et des commentaires ;
- de faire le bilan des informations obtenues, de les classer, de les synthétiser ;
- de présenter au groupe de formation les informations collectées et synthétisées, en mettant en évidence les éléments les plus significatifs ;
- de dégager, au départ des informations recueillies, des questions à approfondir dans la suite de son parcours de formation ;

- de déterminer, à partir des découvertes réalisées, ses intérêts plus personnels dans le champ du travail socio-éducatif.

## **5. CAPACITES TERMINALES**

**Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant devra être capable de :**

- Choisir de manière pertinente des ressources d'information par rapport au secteur socio-éducatif ;
- Effectuer les démarches nécessaires à ce processus de découverte ;
- Rendre compte des démarches effectuées de manière p

## **6. PROFIL DU CHARGE DE COURS**

Le chargé de cours sera un enseignant.